



CULTIVONS LES RÉUSSITES

— Saligny sur Roudon —

CAP_a MARÉCHAL FERRANT

Je serai Maréchal-Ferrant

Une formation, un savoir-faire, une passion.



- Je serai un artisan Chef d'entreprise
- Je serai un "homme/femme de cheval"
- Je serai indépendant
- Je serai un conseiller clientèle
- Je serai responsable autonome et reconnu

L'alternance :

- 50 % école
- 50 % entreprise

178, route de Monétay

03470 SALIGNY SUR ROUDON

04 70 42 22 76 - mfr.saligny@mfr.asso.fr

www.mfrsaligny.fr



Le Mot du Président

Madame, Monsieur,

Ce guide a été conçu pour vous aider à mieux comprendre le fonctionnement d'une Maison Familiale Rurale. Chaque MFR accueille des jeunes en formation, accompagnés par une équipe pédagogique et éducative engagée. Les partenaires professionnels et les familles sont pleinement intégrés dans ce parcours en alternance, qui repose sur une collaboration étroite entre tous les acteurs.

En inscrivant votre enfant dans notre établissement, vous avez fait le choix d'une structure à taille humaine, qui valorise les parcours personnalisés. Grâce à l'alternance, votre jeune découvrira le monde professionnel, ses exigences, et pourra construire son projet de vie, tant personnel que professionnel.

Notre MFR est gérée sous forme associative et fonctionne comme un organisme privé sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture. Cette inscription vous rend membres de notre association familiale, vous offrant la possibilité de vous investir activement dans la vie du mouvement des MFR.

Tout est mis en œuvre pour donner aux jeunes l'envie de s'engager pleinement dans leur formation. La vie en collectivité leur permet d'acquérir des repères, de développer leur autonomie et de devenir des adultes responsables, capables de faire des choix éclairés.

Le conseil d'administration, l'ensemble du personnel, vous parents, ainsi que les maîtres de stage et d'apprentissage : c'est ensemble que nous accompagnerons vos jeunes vers leur réussite, professionnelle et personnelle.

Jean Marc VENIANT
Président de la MFR de Saligny sur Roudon



C'est quoi une M.F.R. ?

Historique : 1937 : Première MFR en France à LAUZUN (47)
1959 : Première MFR à l'étranger : Italie
1963 : Création de la MFR de SALIGNY SUR ROUDON

Les MFR dans le monde (dans 30 pays)



Les MFR en France (430)



Comment peut-on se former en agriculture ?

- Lycées agricoles publics,
- Enseignement agricole privé (dont établissements catholiques),
- Maisons Familiales Rurales,
- UNREP et divers

Quelles sont les caractéristiques d'une M.F.R. ?

- Des établissements à taille humaine : ***un climat familial et un lieu de vie convivial***
- La vie à l'école : ***apprentissage de la citoyenneté et le choix de l'internat***
- Une place de choix pour les familles :



Des parents responsables



Des parents impliqués



Des parents engagés



***D'autres relations avec leurs enfants :
un dialogue sur l'expérience de l'alternance***

L'équipe éducative



Notre équipe est composée de professionnels engagés, à l'écoute des jeunes et des familles, et mobilisés pour offrir un accompagnement de qualité.

Le Directeur

- Pilote le projet associatif, assure la gestion globale de l'établissement et représente la MFR auprès des partenaires.

Formateurs et formatrices

- Assurent les cours, les suivis en entreprise, les projets pédagogiques et les animations éducatives.

Équipe administrative

- Gestion des inscriptions, des contrats, des conventions, du suivi des dossiers et de la communication avec les familles et les partenaires.

Vie résidentielle, Entretien et restauration

- Une équipe dédiée au bien-être des jeunes qui veille à garantir le bon déroulement de la vie à l'internat, l'accueil, la sécurité et une ambiance conviviale.

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est l'organe décisionnel de la MFR. Il veille à la bonne gestion de l'établissement, à la mise en œuvre du projet associatif, et à l'adéquation des actions menées avec les besoins du territoire.

Ses missions principales :

- Définir les orientations stratégiques de la MFR
- Valider le budget et suivre les finances
- Recruter et accompagner le directeur
- Soutenir les équipes pédagogiques et administratives
- Représenter la MFR auprès des partenaires et institutions

Le Conseil est composé de membres bénévoles issus de différents horizons :

- Parents d'élèves
- Professionnels du monde rural et agricole
- Représentants d'organismes partenaires
- Anciens élèves ou membres engagés dans la vie locale

Cette diversité garantit une vision partagée et ancrée dans les réalités du terrain.

Le Conseil d'Administration incarne les valeurs fondatrices des MFR :

- Engagement associatif
- Proximité avec les jeunes et les familles
- Ancrage territorial
- Innovation éducative

Transport

La Région met en place une navette pour les élèves entre la gare de Moulins et la MFR de Saligny-sur-Roudon, assurée les lundis matin et vendredis après-midi. Les inscriptions se font en ligne sur le site :

<https://www.laregionvoustransporte.fr/departements/transports-scolaires-de-lallier>

Pour les apprentis et les élèves non domiciliés dans le département, il est nécessaire de compléter un imprimé et de le retourner à l'Antenne régionale des transports de l'Allier.

Pour les élèves dont aucun train n'arrive à Moulins avant 9h30, un ramassage peut être organisé depuis la gare de Dompierre-sur-Besbre (Sept-Fons), avec facturation des trajets à la famille.

L'internat, les horaires

La vie de groupe est une composante essentielle du projet éducatif. L'internat est lieu de développement et d'apprentissage de la vie en collectivité. C'est un lieu où le jeune va devenir de plus en plus autonome.

L'hébergement se fait en chambre collective. Les jeunes sont responsables de l'entretien, de la propreté des locaux et de leurs affaires.

Les cours débutent le **lundi à 10h45** et se terminent le **vendredi à 15h30**, soit **35 heures de formation par semaine**. Du mardi au jeudi, les journées sont rythmées comme suit :

- | | |
|-------------------------|---|
| • 6h30 : Lever | • 18h00 – 19h00 : Étude ou services |
| • 7h00 : Petit déjeuner | • 19h00 – 20h00 : Repas et services |
| • 8h00 – 12h15 : Cours | • 20h00 – 21h00 : Veillée |
| • 12h15 – 13h30 : Repas | • 21h00 : Montée au dortoir
(variable selon les activités) |
| • 13h30 – 17h30 : Cours | • 22h00 : Extinction des lumières |
| • 17h30 – 18h00 : Pause | |

Exemple de planning annuel

1	MFREO SALIGNY SUR ROUDON				Tel : 04 70 42 22 76 - Fax :								
2	178 Route de Monétay				Siret : 779 051622 00016								
3	03470 SALIGNY SUR ROUDON				Email : mfr.saligny@mfr.asso.fr								
4													
5	N°	Début	Fin	4 EA	3 EA	2nd	1ere	Term	CAPA 1	CAPA 2	CAPA Ad	BTS1	BTS2
6	36	01/09/2025	07/09/2025	1	X	1	1	X	X	Stage	X	1	X
7	37	08/09/2025	14/09/2025	Stage	1	Stage	Stage	1	X	Stage	X	Stage	1
8	38	15/09/2025	21/09/2025	2	Stage	Stage	2	Stage	1	1	1	Stage	2
9	39	22/09/2025	28/09/2025	Stage	Stage	2	Stage	2	Stage	Stage	Stage	2	Stage
10	40	29/09/2025	05/10/2025	Stage	2	Stage	3	3	Stage	Stage	Stage	3	Stage
11	41	06/10/2025	12/10/2025	3	Stage	3	4	Stage	2	2	2	Stage	3
12	42	13/10/2025	19/10/2025	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage
13	43	20/10/2025	26/10/2025	4	Stage	Stage	5	4	3	Stage	3	Stage	4
14	44	27/10/2025	02/11/2025	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Stage	Stage
15	45	03/11/2025	09/11/2025	Stage	3	4	Stage	5	Stage	3	4	4	5
16	46	10/11/2025	16/11/2025	Stage	4 (3)	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage
17	47	17/11/2025	23/11/2025	5	Stage	5	6	Stage	4	Stage	5	5	6
18	48	24/11/2025	30/11/2025	Stage	5	Stage	Stage	6	Stage	Stage	Stage	6	Stage
19	49	01/12/2025	07/12/2025	6	Stage	Stage	7	7	Stage	4	6	7	Stage
20	50	08/12/2025	14/12/2025	Stage	6	6	8	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	7
21	51	15/12/2025	21/12/2025	7 (4)	Stage	Stage	Stage	8 (4)	5	Stage	7	8	8
22	52	22/12/2025	28/12/2025	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Stage	Stage
23	01	29/12/2025	04/01/2026	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Stage	Stage
24	02	05/01/2026	11/01/2026	Stage	7	7	9	Stage	Stage	5	8	9	Stage
25	03	12/01/2026	18/01/2026	8	Stage	8	Stage	9	Stage	Stage	Stage	Stage	9
26	04	19/01/2026	25/01/2026	Stage	8	Stage	Stage	10	Stage	Stage	Stage	10	Stage
27	05	26/01/2026	01/02/2026	9	Stage	9	10	Stage	6	6	9	Stage	10
28	06	02/02/2026	08/02/2026	Stage	9	Stage	Stage	11	7	Stage	10	11	11
29	07	09/02/2026	15/02/2026	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage
30	08	16/02/2026	22/02/2026	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Stage	Stage
31	09	23/02/2026	01/03/2026	Stage	10	Stage	11	12	8	7	11	Stage	12
32	10	02/03/2026	08/03/2026	10	Stage	10	Stage	Stage	9	8	12	12	Stage
33	11	09/03/2026	15/03/2026	Stage	11	Stage	12	13	Stage	Stage	Stage	13	13
34	12	16/03/2026	22/03/2026	11	Stage	11	Stage	14	Stage	9	13	Stage	14
35	13	23/03/2026	29/03/2026	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	14	15
36	14	30/03/2026	05/04/2026	12	Stage	Stage	13	Stage	10	Stage	14	15	Stage
37	15	06/04/2026	12/04/2026	Stage	12 (4)	12 (4)	Stage	15 (4)	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage
38	16	13/04/2026	19/04/2026	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Stage	Stage
39	17	20/04/2026	26/04/2026	13	Stage	13	Stage	16	Stage	10	15	16	16
40	18	27/04/2026	03/05/2026	Stage	13 (4)	Stage	14 (4)	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage
41	19	04/05/2026	10/05/2026	14 (4)	Stage	Stage	15 (4)	17 (4)	Stage	Stage	Stage	Stage	17 (4)
42	20	11/05/2026	17/05/2026	15 (3)	Stage	14 (3)	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage
43	21	18/05/2026	24/05/2026	Stage	14	Stage	16	18	11	11	16	Stage	18
44	22	25/05/2026	31/05/2026	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	17	Stage
45	23	01/06/2026	07/06/2026	Stage	15	Stage	17	19	12	12	17	18	19
46	24	08/06/2026	14/06/2026	16	Stage	15	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	19	20
47	25	15/06/2026	21/06/2026	Stage	16	Stage	18	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	21
48	26	22/06/2026	28/06/2026	Stage	17	16	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	20	Stage
49	27	29/06/2026	05/07/2026	17	Stage	X	19 (4)	X	Stage	Stage	X	Stage	Stage
50	28	06/07/2026	12/07/2026	X	X	X	X	X	X	X	X	Stage	X

Exemple d'un planning hebdomadaire



MFREO SALIGNY SUR ROUDON

Tel : 0470422276

mfr.saligny@mfr.asso.fr

Planning récapitulatif

Semaine du Lundi 06 Octobre 2025 au Vendredi 10 Octobre 2025

Semaine : 41

09:09:36 -

	08 h	09 h	10 h	11 h	12 h	13 h	14 h	15 h	16 h	17 h
Lundi - 06 Octobre										
CAPA 1				Gestion d'Alternance Sylvie LAMOTTE CAPA	Gestion d'Alternance Sylvie LAMOTTE CAPA		Hippologie spécifique Pierrick MARIDET CAPA	Hippologie spécifique Pierrick MARIDET CAPA		Forge Ferrage Pierrick MARIDET CAPA
Mardi - 07 Octobre										
CAPA 1	Sciences et Techniques P. Pierrick MARIDET CAPA	Sciences et Techniques P. Pierrick MARIDET CAPA		Forge Ferrage Pierrick MARIDET CAPA	Forge Ferrage Pierrick MARIDET CAPA		Hippologie spécifique Pierrick MARIDET CAPA	Hippologie spécifique Pierrick MARIDET CAPA		Forge Ferrage Pierrick MARIDET CAPA
Mercredi - 08 Octobre										
CAPA 1	Forge Ferrage Pierrick MARIDET CAPA	Forge Ferrage Pierrick MARIDET CAPA		Forge Ferrage Pierrick MARIDET CAPA	Forge Ferrage Pierrick MARIDET CAPA		Forge Ferrage Pierrick MARIDET CAPA	Forge Ferrage Pierrick MARIDET CAPA		Forge Ferrage Pierrick MARIDET CAPA
Jeudi - 09 Octobre										
CAPA 1	Forge Ferrage Hugo DESSERPRIT CAPA	Forge Ferrage Hugo DESSERPRIT CAPA		Forge Ferrage Hugo DESSERPRIT CAPA	Forge Ferrage Hugo DESSERPRIT CAPA		Forge Ferrage Hugo DESSERPRIT CAPA	Forge Ferrage Hugo DESSERPRIT CAPA		Forge Ferrage Hugo DESSERPRIT CAPA
Vendredi - 10 Octobre										
CAPA 1	Sciences et Techniques P. Pierrick MARIDET	Sciences et Techniques P. Pierrick MARIDET	Sciences et Techniques P. Pierrick MARIDET	Gestion d'Alternance Sylvie LAMOTTE Gestion d'Alternance			Français Sylvie LAMOTTE	Français Sylvie LAMOTTE	Français Sylvie LA.	

CAPa Maréchal Ferrant

RNCP 38388

Fin de validité 31/12/2028

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
— Formation par alternance —

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- 3^e
- CAP, BAC ou plus
- Réaliser un stage en entreprise avant l'entrée en formation

Possibilité
apprentissage

OBJECTIFS

Connaitre l'anatomie du cheval et la biomécanique

Apprendre à forger

Apprendre à ferrer

Apprendre à parer

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Entretien individuel afin de vérifier la motivation et le projet professionnel du candidat
- Adhésion à l'association (100€ / an)
- Inscription sur Affelnet pour les élèves de 3^e
- Inscriptions selon les règles spécifiques à chaque statut
- Les candidats sont reçus tout au long de l'année

Frais de formation pris
en charge par l'OPCO
pour les apprentis

TARIFS 2026 / 2027

Frais de formation : 1 205 € + forge : 585 €

Frais de pension (statut interne) : 930 €

La pension pour les apprentis est de 130 €/semaine en interne et
70 €/semaine en demi-pension.

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

- Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite
- Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap

INDICATEURS

- Taux de satisfaction:

- session 2024
- Taux de réussite : 100 %
 - Taux d'insertion : 75 %
 - Taux de rupture : 33.33 %

- | APPRENTI | STAGIAIRE |
|-----------------------|-----------|
| *Apprenants : 86.88 % | 75 % |
| *Entreprise : 76.65 % | |
| *Famille : 83.91 % | |

VALEUR
AJOUTÉE : 0.77

MFR DE SALIGNY SUR ROUDON

178, route de Monétay - 03470 SALIGNY SUR ROUDON

TEL 04 70 42 22 76 - mfr.saligny@mfr.asso.fr - www.mfrsaligny.fr



CAPa Maréchal Ferrant



MÉTHODES MOBILISÉES

- Pédagogie de l'alternance spécifique aux MFR et reposant sur le milieu socio-professionnel
- Accompagnement social, scolaire et professionnel individualisé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle en cours de formation
- Épreuves terminales
- Possibilité de valider un ou des blocs de compétences en fonction du niveau d'entrée (ex : dispense des modules généraux pour les apprenants de niveau 4)

DURÉE

- CAPa 1 : 12 semaines en formation / 28 semaines en stage
- CAPa 2 : 12 semaines en formation / 28 semaines de stage

DÉBOUCHES ET PASSERELLES

- Poursuite d'étude vers un BTM en maréchalerie
- Campagnonnage
- Salariat
- Installation



CONTENU DE LA FORMATION

840 h en enseignement sur 2 ans

UN ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

MG1 : Agir dans des situations de la vie sociale

MG2 : Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle

MG3 : Interagir avec son environnement social

UN ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

MP1 : Insertion du salarié dans l'entreprise

MP2 : Organiser l'atelier de maréchalerie

MP3 : Techniques professionnelles

MP4 : Travaux de maréchalerie

MIP : Module d'Initiative Professionnelle

Evaluations en CAPa Maréchal-ferrant

EVALUATION 1 ^{ère} année		
FORGE	Fer antérieur étampé 20x8 Fer postérieur étampé 20x8 Approche rainures et pinçons Tournure imposée	<i>PRATIQUE</i>
FERRAGE	Déferrage, parage, taille des fers et des clous, river et approche brochage	<i>PRATIQUE</i>
PRESENTATION	Anatomie du cheval et allures Robe, race, sexe Approche des aplombs	<i>ORAL</i>
THEORIE	Hippologie générale et spécifique	<i>ECRIT/ORAL</i>
EVALUATION 2 ^{ème} année		
FORGE	1 fer antérieur étampé 20x8 1 fer postérieur étampé 20x8	<i>PRATIQUE</i>
FERRAGE	Ferrage courant de 2 pieds	<i>PRATIQUE</i>
BASES SCIENTIFIQUES	Hippologie générale et spécifique	<i>ECRIT</i>
FERRAGE	CAPa BLANC : Mise en situation professionnel Travail en autonomie	<i>PRATIQUE</i>

EXAMEN TERMINAL PRATIQUE : Ferrage

Matières générales étudiés : Monde actuel, Anglais, Mathématiques

Règlementation stage

Un stagiaire qui effectue plus de 12 semaines de stages dans la même entreprise doit être gratifié.

(<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F32131>)

Deux solutions :

- le maître de stage est d'accord : l'élève a la possibilité d'avoir un seul maître de stage par an
- le maître de stage ne peut pas financer : dans ce cas, l'élève devra avoir 2 maîtres de stage.

Un contrat d'apprentissage

Un apprenti est un salarié à part entière. Il/elle est embauché(e) avec contrat de travail à durée déterminée (CDD) jusqu'à la fin de sa formation.

Sa rémunération dépend de :

- ✓ **L'année contractuelle** (année d'exécution du contrat),
- ✓ La **tranche d'âge** de l'apprenti(e) au moment de l'embauche, et **l'évolution** dans le temps, le cas échéant l'évolution dans le **cycle de formation** suivie.



CONTRAT DE TRAVAIL
Comportant toutes les mentions obligatoires
prévues par la réglementation.



CONGÉS PAYÉS
5 semaines de congés payés.

La durée

Au plus tôt => Un contrat d'apprentissage peut démarrer 3 mois avant le début de formation ou 3 mois après.

Au plus tard => finir 2 mois après la fin des examens

Le profil

- Jeune de **16 à 29** ans révolu
- **15 ans** =>justifier avoir accompli fin de cycle de 3^e/ avoir 15 ans =>le 31/12/n
- Jeune de **29 à 35 ans sous conditions**
- **Sans limite d'âge** :
 - Travailleurs handicapés,
 - Personnes ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant l'obtention d'un diplôme,
- Sportif de haut niveau.

Rémunération et aides pour l'Apprenti

Au 1^{er} mars 2025

Contrat d'Apprentissage	15-17 ans	18-20 ans	21-25 ans*	26 ans et plus*
1 ^{re} année	27%	43%	53%	100%
	486,49 €	774,77 €	954,95 €	1801,80 €
2 ^e année	39%	51%	61%	
	702,70 €	918,92 €	1099,10 €	
3 ^e année	55%	67%	78%	1801,80 €
	990,99 €	1207,21 €	1405,40 €	

Pour le secteur agricole, les pourcentages sont différents pour la tranche 18 - 20ans

1 ^{re} année	50%
	900,90 €
2 ^e année	57%
	1 027,26 €
3 ^e année	67%
	1 207,21 €

Des minima de rémunération plus élevés peuvent être prévus par la convention collective appliquée ou par accord des parties.

- Si le salaire de l'apprenti est inférieur ou égal à 50 % du SMIC, alors aucune cotisation sociale n'est prélevée sur sa rémunération. Cela lui permet de percevoir l'intégralité de son salaire brut en net.
- Si le salaire de l'apprenti dépasse 50 % du SMIC, alors seule la part excédentaire est soumise aux cotisations sociales. Concrètement, cela signifie que jusqu'à 50 % du SMIC, l'apprenti bénéficie d'une exonération totale des cotisations. Au-delà de ce seuil, les cotisations sociales s'appliquent sur la partie supplémentaire.
- Les majorations liées à l'âge sont appliquées **à partir du 1^{er} jour du mois qui suit le jour où l'apprenti atteint 18, 21 ou 26 ans.**

Vos contacts à la MFR :
Hervé DUPONT ou Vanessa DANGLARD ☎ 04 70 42 22 76
mfr.saligny@mfr.asso.fr

Les Atouts

- Bénéficier d'une petite structure familiale où l'on peut solliciter les formateurs présents de 8h à 21h.
- Intégrer une classe à petit effectif.
- Recevoir une formation qui accompagne le jeune dans son projet professionnel.
- Accompagner la formation du jeune
 - Mise en place d'une charte qualité
 - Evaluations de positionnement
 - en 1^{re} année
 - et en 2^e année
 - ainsi qu'un examen blanc.
- Participer à des foires ou salons pour des démonstrations de forge.
- Participer à des concours d'apprentis sur d'autres établissements.
- Accéder au Pass Région : réductions sur la culture (place de ciné, concerts), les abonnements sportifs, les manuels scolaires, **les 1^{ers} équipements professionnels**, les formations aux premiers secours ou encore une aide aux financements de votre permis de conduire et BAFA
- Pour les stagiaires une aide au 1^{er} équipement de 500 €
- Pour les apprentis une aide au financement du permis de conduire par le conseil Régional.

178, route de Monétay
03470 SALIGNY SUR ROUDON
04 70 42 22 76 - mfr.saligny@mfr.asso.fr

 www.mfrsaligny.fr 